



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2023

Le quinze mai deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 11 mai 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Carole ANDRIES

 DÉPARTEMENT
 DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
 Membres présents : 13
 Nombre de pouvoirs : 0
 Membres votants : 13

DEL2023_045 : Projet des vestiaires – Modification des modalités de financement

Pour rappel, ce projet s'inscrit dans le cadre du projet de requalification et de rénovation de l'Espace des Quatre Vents. Les travaux prévus concernent la construction d'un bâtiment abritant des vestiaires d'une emprise au sol de 220 m². Ce volume bâti s'implantera dans le talus qui jouxte le terrain de football. Son usage principal sera dédié au club de football, aux associations et aux entreprises qui souhaitent pratiquer des activités sportives de plein air et des compétitions sportives. La toiture terrasse sera rendue accessible au public.

La délibération n°2023_015 du conseil municipal du 27 mars 2023 a validé l'avant-projet définitif et les modalités de financement de l'opération des vestiaires. Néanmoins, l'estimation du coût des travaux en date du 29 mars 2023 réalisé par le maître d'œuvre de l'opération, l'architecte Jean-Marc AUFAUVRE, fait état d'un surcoût important d'un montant de 196 744,75€ sur le poste terrassement / gros œuvre lié au contexte d'inflation du coût des matériaux par rapport aux premiers coûts estimés du plan de financement.

Florent CHOLAT explique que l'imputation du coût du chauffage se fait désormais sur le projet des vestiaires plutôt que sur la rénovation des 4 vents (avance de phase).

Considérant que ce surcoût a pour effet de porter le coût total estimé de l'opération de 349 750 € HT à 546 494,75 € HT, Monsieur le Maire expose le nouveau plan de financement prévisionnels de l'opération pour un coût total estimé à 655 793,70 € TTC :

Vestiaires du Club de Football CHAMPAGNIER - Espace des Quatre Vents						
Plan de financement						
						TOTAL en €
FAFA - FFF 8000€						8 000,00
DETR 20%						107 198,00
Fctva (travaux+mobillier+informatique)						83 618,53
EMPRUNT PROJET VESTIAIRE						456 976,22
Total des ressources prévisionnelles				B		655 793,70

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à la **majorité absolue** :

- **D'approuver** le plan de financement ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les financeurs ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Modalités de vote : 12 POUR / 1 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Carole ANDRIES
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la

Transmission en préfecture le :

Publié le : **23 MAI 2023**

23 MAI 2023